Trois ans après la création de la branche Autonomie, la CNSA a-telle réussi sa transformation en caisse de Sécurité sociale?

Virginie Magnant : La branche Autonomie de la Sécurité sociale est très jeune par rapport aux autres branches. Sa création en 2021 a nécessité une transformation profonde de la CNSA.

Nous avons modifié notre structure financière et notre organisation. Notre capacité de financement des établissements et services médico-sociaux qui accompagnent les personnes âgées ou vivant avec un handicap et des prestations individuelles en leur faveur, s'est notablement renforcée, grâce à la part de contribution sociale généralisée (CSG) directement affectée à la branche. Elle a atteint près de 40 milliards d'euros en 2023.

V.M.: Nous avons poursuivi la transformation de la Caisse, avec le

recrutement de 51 agents supplémentaires en 2023. En deux ans, nous avons recruté trois fois plus que sur les dix dernières années, pour atteindre désormais 200 agents. Grâce à ces recrutements, nous avons pu nous renforcer sur les outils fondamentaux d'une caisse nationale, comme la structuration d'une mission de contrôle interne intégrant les réseaux de la branche, ou le renforcement de nos ressources statistiques et de nos systèmes d'information (SI) pour promouvoir le pilotage par la donnée. Nous avons aussi pu créer Herfertrautoriossie utgavatice rulyans enguatière de révertion de départemental de l'autonomie (SPDA), en lien avec les acteurs

régionales de santé. Jean-René Lecerf: Le resserrement des liens de la CNSA avec les acteurs territoriaux de la branche Autonomie est un enjeu essentiel. L'efficacité de la politique autonomie se joue à l'échelle territoriale : celle du quotidien des personnes concernées. La transformation de

la CNSA s'est aussi incarnée au sein du Conseil, marqué, je tiens à

territoriaux de la branche, conseils départementaux et agences

le souligner, par la présence active des représentants des conseils départementaux, ainsi que, depuis 2023, des directeurs généraux des agences régionales de santé (ARS). Ensemble, nous échangeons et travaillons en commun sur de nouveaux objectifs, dans une logique d'universalité, d'équité et de renforcement de la qualité de service apportée par le service public de l'autonomie aux personnes âgées, aux personnes vivant avec un handicap et à leurs aidants. Réflexion sur la fin de vie, proposition de loi « Bien vieillir », Conférence nationale du handicap... Les sujets de l'autonomie concernant la CNSA ont été nombreux en 2023. J-R L: La solidarité entre les générations et le sort réservé aux

citoyenneté que nous devons garantir à chacun dans ses choix de vie. Sur la fin de vie, il s'agit d'un sujet sociétal essentiel auquel le Conseil a contribué en créant un groupe de travail. Sans nous substituer au

législateur, notre avis réaffirme qu'une fin de vie digne et apaisée

passe en premier lieu par l'amélioration des conditions de vie des

personnes âgées ou handicapées sont des sujets de société qui

Préperupent l'ersemble den dienegisphilige particle la False, deuts

faire face dans les prochaines années et l'impératif de dignité et de

personnes âgées et des personnes handicapées et le recrutement de professionnels à leur chevet. VM: Les membres du Conseil ont pris part aux débats de l'année écoulée sous la forme d'avis ou de contributions pour rappeler l'objectif de convergence entre les politiques de l'âge et du handicap et redire l'importance du besoin de soutien en direction des aidants. Le Conseil a ainsi insisté, en amont de la sixième Conférence nationale du handicap (CNH) sur le besoin de nouvelles solutions en direction de différents publics tels que les enfants à double vulnérabilité (en situation de handicap et accompagnés par l'aide sociale à l'enfance),

que de nouveaux moyens devaient être accordés aux centres d'action médicosociale précoce (CAMSP) et aux centres médicopsychopédagogiques (CMPP) pour garantir une prise en charge effective : sur ces divers points, il a été entendu. « Une fin de vie digne Quelles réponses apporter aux besoins de simplification, et apaisée passe d'accompagnement et d'information en premier lieu par des personnes âgées et des l'amélioration des personnes en situation de handicap?

les personnes handicapées vieillissantes ou encore les enfants

un repérage précoce. Le Conseil avait également souligné

atteints de troubles du neurodéveloppement (TDN), qui nécessitent

VM : Apporter des réponses adaptées personnes âgées aux besoins des personnes est un enjeu et des personnes handicapées et fondamental pour la branche. Les personnes âgées et les personnes le recrutement de en situation de handicap doivent pouvoir repérer facilement des lieux où professionnels obtenir de l'information et trouver des à leur chevet. » professionnels qui connaissent non seulement l'ensemble des dispositifs,

matière de qualité de service.

répondre aux difficultés du quotidien.

J-R L: La stratégie Bien vieillir

s'intitule « Préparer la France

l'autonomie.

mais également l'ensemble des ressources du territoire, pour apporter des réponses concrètes et personnalisées. C'est l'objectif du déploiement du Service public départemental de l'autonomie (SPDA) dont les premiers travaux ont débuté en 2023. Le SPDA fédère l'ensemble des acteurs de l'autonomie avec des objectifs communs en La CNSA gère aussi les deux sites officiels d'information grand public

« La branche Autonomie a

été pleinement mobilisée en

conditions de vie des

J-R L: Les membres du Conseil ont beaucoup travaillé ces sujets en 2023 et nous y sommes particulièrement sensibles notamment dans le cadre de la commission d'accès aux droits. Certains membres

que sont <u>pour-les-personnes-agees.gouv.fr</u> et <u>monparcourshandicap.</u>

previous personal and the property of the prop

prix et de qualité de services qui leur permettent de faire le choix

chaque année davantage et nous multiplions les efforts pour les

faire connaître avec le déploiement de l'identité Service public de

participent à la gouvernance et à la mise en oeuvre du SPDA. La

Je me réjouis que plusieurs départements qui siègent au Conseil

sociale, les départements jouent un rôle central pour fédérer les

se soient engagés dans cette démarche en tant que territoires, préfigurateurs pour l'année 2024. En tant que chefs de file de l'action

parole des personnes et de leurs représentants est essentielle pour

entre plusieurs établissements. L'exactitude et la transparence des

informations est absolument fondamentale. Ces sites s'enrichissent

multiples acteurs qui oeuvrent dans le champ de l'autonomie. La définition d'objectifs communs est un moyen d'action efficace pour garantir l'équité entre les territoires et s'assurer que chaque personne bénéficie d'une même qualité d'accompagnement, quel que soit son lieu de vie. La stratégie Bien vieillir et les mesures de la CNH ont été lancées en 2023. Quel a été le rôle de la CNSA sur ces sujets ?

de demain, ajouter de la vie aux 2023 sur ces thématiques années ». Il me semble impératif qui sont au coeur même de valoriser le surcroît de vie de nos missions. » que recèle le vieillissement et surtout de changer le regard de la société sur nos aînés pour faire prendre conscience d'intolérables

réflexes âgistes et de la nécessité de les dépasser. Ce changement

Depuis plusieurs années, les membres du Conseil soutiennent

Notre société se doit d'être beaucoup plus inclusive!

de regard est vrai aussi pour les personnes vivant avec un handicap.

l'approche domiciliaire, qui consiste à garantir à chacun la possibilité de se sentir chez soi et en sécurité dans son domicile comme en établissement ou dans un habitat intermédiaire. Cette approche implique un changement de perspective pour prendre davantage en compte les besoins des personnes et favoriser l'expression de leur choix. Pouvoir recevoir des visites à tout moment, garder à ses côtés son animal favori, participer aux tâches de la vie courante, définir avec

kenbaediearadoserverede en habásole, in hulvitulen es és asuk l'estérieur, pouvoir se déplacer facilement, continuer à bénéficier d'activités sportives et culturelles : tout cela concourt à se sentir chez soi.

VM: La branche Autonomie a été pleinement mobilisée en 2023 sur

ces thématiques qui sont au coeur même de nos missions. Les actions

les équipes les activités possibles, permettre aux enfants vivant avec

de la Caisse y contribuent fortement, mais je tiens à en souligner deux: - l'appui de la CNSA au développement et à la transformation de l'offre d'habitat et de services. Conformément à l'approche domiciliaire évoquée par le président, la Caisse investit massivement pour rénover les EHPAD et augmenter le nombre de leurs soignants, tout en développant l'offre intermédiaire et en soutenant davantage le secteur

du domicile. C'est une action à 360° qui porte ses fruits avec plus